

Le 8 mars

**Journée internationale des femmes
Féministes tant qu'il le faudra**

ET LE FÉMINISME DANS TOUT ÇA?

Qu'est-ce qui vous vient en tête quand on parle de féminisme? Croyez-vous qu'il est toujours nécessaire d'être féministe aujourd'hui? Le féminisme a-t-il une connotation péjorative pour vous? Qu'en pense votre entourage? Ce n'est pas toujours facile de faire la part des choses lorsqu'on aborde le féminisme. S'il y a bien un mot où les clichés sont légion, c'est celui-ci! Faisons maintenant la part des choses!

Selon votre âge, votre origine et vos expériences, le mot féminisme peut résonner différemment. À vrai dire, on devrait plutôt parler *des féminismes*, puisqu'il en existe toute une variété. Il y a en réalité autant de manières de vivre et d'exprimer son féminisme qu'il y a de femmes dans le monde. C'est pourquoi il est important de souligner le caractère multiple et pluriel de ce mouvement.

QU'EST-CE QUE LE FÉMINISME?

Le féminisme est un mouvement social qui prône l'égalité entre les femmes et les hommes. Pour la Table de concertation de Laval en condition féminine, être féministe c'est aussi :

- Croire d'abord et avant tout en l'égalité des femmes et des hommes en prônant l'égalité de fait;
- Reconnaître la capacité des femmes à déterminer leurs luttes et à contribuer à leur émancipation;
- Agir collectivement pour que cesse toute situation de discrimination envers les femmes.

Pour nous, le féminisme est un moteur pour concerter nos forces afin d'entraîner des changements positifs pour les femmes, et d'aller de l'avant pour une société plus juste et égalitaire. Le féminisme a permis, et permet encore à plein de femmes d'être solidaires dans l'amélioration des conditions de vie des femmes de façon globale.

UNE PETITE PAGE D'HISTOIRE: LE FÉMINISME AU QUÉBEC ET AU CANADA.

Au Québec, comme ailleurs, le mouvement féministe naît à la suite de la prise de conscience et de l'indignation des femmes face au statut inférieur qui leur est conféré par rapport aux hommes. Bien que les Canadiennes acquièrent le droit de vote en 1918, elles ne peuvent alors toujours pas accéder aux fonctions politiques (parlement, sénat). Au Canada, ce n'est qu'à partir de 1929 que les femmes sont considérées comme des «personnes» devant la loi. Elles bénéficiaient auparavant d'un statut de mineur, au même titre que les enfants et les «Indiens». Cela signifie qu'elles étaient placées sous l'autorité de leur père ou de leur mari. En vertu de ce statut, par exemple, le salaire d'une femme mariée pouvait être remis directement à son conjoint.

C'est grâce à des féministes telles que Marie Gérin-Lajoie, Idola St-Jean et Thérèse Casgrain que les Québécoises obtiennent, en 1940, le droit de vote au niveau provincial. Toutefois, ce n'est qu'en 1961 que Claire Kirkland-Casgrain devient la première femme élue à l'Assemblée nationale du Québec. Son travail acharné pousse le gouvernement québécois à adopter, en 1964, une loi mettant fin à l'incapacité juridique des femmes mariées, c'est-à-dire que ces dernières peuvent dès lors exercer leurs droits ou tenter des recours en justice par elles-mêmes. Elles peuvent donc ouvrir un compte bancaire, contracter un emprunt, signer un contrat, sans la signature de leur mari. Si elles sont mariées sous le régime de communauté de biens, elles peuvent désormais hériter du patrimoine familial. La nouvelle loi leur permet certaines libertés à l'intérieur du mariage, dont celle d'exercer une profession sans l'autorisation de leur mari.

Ce sont également les mobilisations féministes qui conduisent les gouvernements à légaliser le divorce (1968), à reconnaître l'égalité des époux dans le mariage (1980), à décriminaliser l'avortement (1988), à consentir aux travailleuses le droit à l'équité salariale (1996) et à établir le Régime québécois d'assurance parentale (2006). Il s'agit de lois et de mesures qui feront progresser notre société vers l'égalité.

Source: <http://www.tclcf.qc.ca>



Événement bénéfice annuel: une grande nouvelle!

C'est avec grande fierté et enthousiasme que nous vous annonçons que notre événement bénéfice annuel se tiendra **le samedi 10 mars**, c'est-à-dire dans le cadre de la Journée de la Femme (8 mars)

Nous accueillerons en exclusivité **Marthe Laverdière** dans son nouveau spectacle d'humour .

Si vous l'aimez dans ses capsules de jardinage sur le web, vous l'adorerez en spectacle!

Club créatif : créer son mandala



VUE SUR
NOS ACTIVITÉS

Les Chaudrons volants - cuisines collectives



À surveiller...

- **Inscriptions** pour la nouvelle session à partir du 15 décembre
- **Rappelez-vous:**
Déjeuner ensoleillé
Chaque dernier vendredi du mois.
Gratuit! (contribution volontaire \$)
- **Impliquez-vous!**
En 2018, plusieurs comités seront mis en place afin de permettre à toutes de participer au développement du Centre. Votre participation est essentielle et nous aimerions avoir une grande variété d'opinion. Ne vous gênez pas pour donner votre nom.
- Comité marrainage des nouvelles membres
- Comité d'autofinancement
- Comité de mise en place d'une Politique de confidentialité
- Comité de promotion

La saison des chocolats!



Des ateliers enrichissants



1018, RUE DAIGNEAULT
ACTON VALE (QUÉBEC) J0H 1A0

(450) 546-3366

www.ressources-femmes.org
ressources.femmes@gmail.com

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi
8h30 à 12h00
13h00 à 16h30